

Charles Thiébaud
Président de Un Vélo Qui Roule
10, rue du Bel Air
78570 Chanteloup-les-Vignes
contact@unveloquiroule.fr



Chanteloup-les-Vignes, le 21 avril 2020

Monsieur le Président,

La gravité de la crise sanitaire causée par le COVID19 nous oblige à organiser d'urgence une distanciation sociale minimale pour tous, et nous souhaitons apporter notre contribution avec des propositions concrètes pour préparer la sortie du confinement.

A partir du 11 mai une partie de la population va être confrontée au problème de la mobilité et il sera difficile pour certains d'entre nous de reprendre sereinement les transports en commun malgré les mesures sanitaires qui seront déployées. Le risque est alors d'avoir un report massif vers la voiture individuelle, avec un risque important de congestion du trafic.

Nous proposons la création de pistes cyclables temporaires pour donner une alternative locale et sécurisée aux personnes qui se déplaceront à moins de 10km de chez elles (voire plus pour les possesseurs de vélo à assistance électrique). Ces pistes seront réversibles, peu coûteuses et faciles à mettre en place. Elles doivent permettre de sécuriser des zones de discontinuité majeure qui interdisent aujourd'hui les trajets à vélo surtout pour les néophytes.

L'association Un Vélo Qui Roule, au sein du Collectif Vélo Île-de-France, travaille déjà avec la Région et les Départements sur le futur réseau express régional RER V. Dans notre zone géographique, nous avons identifié deux axes prioritaires pour la mise en place de pistes cyclables temporaires :

- La D190 entre Carrières-Sous-Poissy et Poissy :

Nous proposons de neutraliser 1 des 4 voies pour aménager temporairement une piste cyclables bi-directionnelle qui permettra de traverser le pont en toute sécurité et de rejoindre facilement la gare et le centre-ville de Poissy.

- La D30 entre Achères et Poissy

Cet axe relie Poissy au Technoparc et dessert de nombreuses entreprises et un lycée, d'où son intérêt majeur, d'autant que la distance à couvrir est très faible (2km).

Nous avons communiqué sur notre site (www.unveloquiroule.fr) et sur les réseaux sociaux sur ce projet, et la démarche est largement soutenue. Le potentiel d'utilisateurs est important et nous nous associerons, avec nos bénévoles, pour accompagner la démarche en proposant nos services associatifs habituels :

- Aide à la remise en état et à l'entretien des vélos
- Vente ou don de vélos recyclés
- Appel au prêt de vélos

Dans cette situation difficile le vélo offre une alternative intéressante et peu coûteuse.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur le Président du Conseil départemental des Yvelines
Hôtel du Département
2, place André Mignot
78012 Versailles Cedex